

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 67 (1987)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

Économie et Politique

Message de M. Pierre Aubert, Président de la Confédération et Chef du Département fédéral des affaires étrangères	4
Déclaration de M. Jean-Bernard Raimond, Ministre des Affaires Étrangères	6
Les relations franco-suissees et la situation des entreprises suisses en France – des signes de reprise	9

Actualité

La loi sur l'épargne	39
M. Paul Martin, Associé, HSD Juridique et Fiscal, Tassin	
M. Rodolphe de Planta, nouveau Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, Paris	45

Dossiers : les industries françaises et suisses de l'horlogerie et du jouet

L'industrie horlogère du 16^e au 19^e siècle : de l'atelier à la manufacture	19
M ^{me} Catherine Cardinal, Conservateur du Musée International d'Horlogerie de la Chaux-de-Fonds	
Les musées suisses d'horlogerie se présentent	26
L'horlogerie suisse à l'aube du 21^e siècle	21
M. André Margot, Président de la Fédération de l'Industrie Horlogère Suisse, Bienne	
Le Temps Atomique International (T.A.I.), référence mondiale du temps scientifique	25
M. Granveaud, Directeur du Laboratoire Primaire du Temps et des Fréquences, Paris	
L'horlogerie française : style et qualité	29
M. Guy Cheval, Président de la Chambre Française de l'Horlogerie et des Microtechniques et du Comité Professionnel du Développement de l'Horlogerie, Paris	
Montres : le secteur HBJO, seul pôle de résistance d'une distribution émiettée	31
Magazine « La Lettre d'Orion », Paris	
Bref historique du jouet en Suisse	33
M. Dominik Wunderlin, lic. en philosophie, Conservateur du Musée Suisse des Arts et Traditions Populaires, Bâle	
Panorama de l'industrie suisse du jouet et des loisirs	35
M. Peter Epp, Directeur de l'Union Suisse des Fabricants de Jouets, Bâle	
L'industrie française du jouet en 1986	37
M. Roland Droguet, Président de la Fédération Nationale des Industries du Jouet, Paris	

Rubriques

Éditorial : Quid 1988 ?	3
M. Rodolphe de Planta, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, Paris	
Les relations commerciales franco-suissees en chiffres	43
Offres et demandes de représentation	46
Calendrier des foires et expositions 1988	47
Bibliographies	55
Index des annonceurs	56

Couverture : Montre décorée d'émaux, exécutée dans le premier quart du XIX^e siècle.

Sur le pourtour du cadran, des bustes féminins, peints sur émail, représentent les costumes des vingt-deux cantons de la Suisse.

Le mouvement à répétition est signé :

Alliez Bachelard & Terond Fils, horlogers à Genève « Collection du Musée international d'horlogerie La Chaux-de-Fonds/Suisse ».

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Trimestrielle, 67^e année

Directeur de la publication :
Gérard Ulmann.

Secrétariat de Rédaction, mise en pages :
Isabelle Deàk

Publicité :
Pierrette Mani, au journal.

Abonnement annuel : 165 FF ou 60 FS

Prix du numéro : 50 FF ou 18 FS

N° de Commission paritaire : 51272

Exclusivité de la vente au numéro en Suisse :
Librairies Payot (Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Montreux, Neuchâtel, Vevey, Zürich).

Les articles et documents publiés dans cette revue ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de la rédaction et la mention intégrale de leur source.

Les opinions émises n'engagent pas la Chambre de Commerce Suisse en France.